



www.m2diagnostics.fr  
1, rue du Guesclin  
BP61905 - 44019 NANTES  
02 53 35 37 40

## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 2023-8210-MOYON  
Date du repérage : 27/06/2023  
Heure d'arrivée : 09 h 30  
Durée du repérage : 02 h 30

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
Département : ..... **Loire-Atlantique**  
Adresse : ..... **74 Rue Hector Berlioz**  
Commune : ..... **44300 NANTES**  
**Section cadastrale NO, Parcelle(s) n° 122**  
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
**bâtiment : A ; Etage : 2ème ; fond du couloir**  
**gauch, Lot numéro 170, 258 (Parking)**

### Désignation du propriétaire

Désignation du client :  
Nom et prénom : ..... **Mme MOYON**  
Adresse : .....

### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : .. **Mme MOYON**  
Adresse : .....

### Repérage

Périmètre de repérage : **Toutes parties accessibles sans**  
**démontage ni destruction**  
**Nb. de niveaux : 1**

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... **BREGEON Romuald**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **M2DIAGNOSTICS**  
Adresse : ..... **1, rue du Guesclin**  
**44019 NANTES**  
Numéro SIRET : ..... **523059459**  
Désignation de la compagnie d'assurance : ..... **ALLIANZ**  
Numéro de police et date de validité : ..... **54478264 / 31 décembre 2023**

### Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)

**Surface loi Carrez totale : 59,37 m<sup>2</sup> (cinquante-neuf mètres carrés trente-sept)**  
**Surface au sol totale : 59,37 m<sup>2</sup> (cinquante-neuf mètres carrés trente-sept)**

## Résultat du repérage

**À PROPOS DE NOTRE PRESTATION DE MESURAGE**

Le présent mesurage ne s'applique qu'à la surface apparente de l'espace désigné par le donneur d'ordre comme formant sa propriété exclusive. Aussi, avant de faire usage du présent mesurage, il est recommandé de faire vérifier la consistance juridique du lot mesuré, et ce, par un juriste professionnel, notamment afin de s'assurer que ce lot n'inclut aucune partie commune.

Date du repérage : **27/06/2023**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**Liste des pièces non visitées :  
**RDCH - Cave (Pièce fermée à clé)  
Sous-sol - Parking (Absence de clef)**Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Sans accompagnateur**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Lots	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Commentaires
2ème étage - Entrée	170	3,43	3,43	
2ème étage - Placard	170	1,23	1,23	
2ème étage - Chambre 1	170	9,39	9,39	
2ème étage - Dégagement	170	4,38	4,38	
2ème étage - Chambre 2	170	12,04	12,04	
2ème étage - Cuisine	170	6,34	6,34	
2ème étage - Salle de bains	170	3,98	3,98	
2ème étage - WC	170	1,49	1,49	
2ème étage - Séjour	170	17,09	17,09	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :**Surface loi Carrez totale : 59,37 m<sup>2</sup> (cinquante-neuf mètres carrés trente-sept)  
Surface au sol totale : 59,37 m<sup>2</sup> (cinquante-neuf mètres carrés trente-sept)**

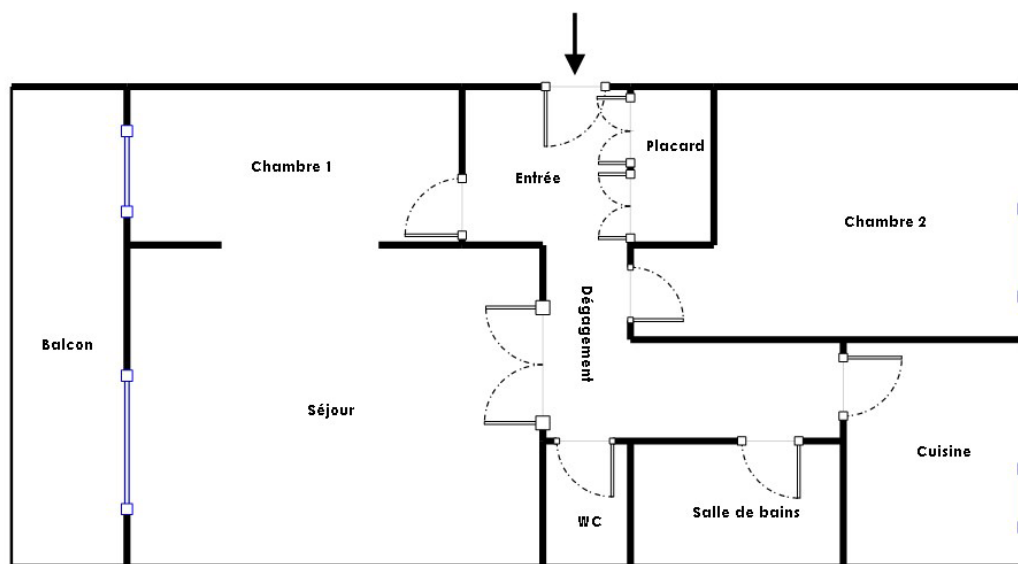
## Résultat du repérage – Parties annexes

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Lots	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
2ème étage - Balcon	170	0	6,3	

Fait à **NANTES**, le **30/06/2023**

Par : BREGEON Romuald

Aucun document n'a été mis en annexe



2ème Etage